

## Conditions Générales de Vente

### **1- Objet**

e-services plus propose aux entreprises et aux particuliers des prestations ponctuelles ou régulières d'assistance administrative ou commerciale en télétravail et éventuellement sur site.

### **2- Disponibilité**

Les prestations sont réalisées selon la disponibilité du client et de e-services plus.

### **3- Lieux et Tarifs**

Les prestations sont réalisées dans les locaux de e-services plus. Toutefois, elles pourront être réalisées dans les locaux du client, après accord entre les deux parties. Dans ce cas, des frais de déplacement selon le barème kilométrique en vigueur pourront être facturés au client.

Les frais de livraison engagés par e-services plus seront refacturés au client selon le tarif de la poste en vigueur.

Un acompte de 30% sera demandé à la signature du devis, le solde devra être réglé comptant à réception de facture.

### **4- Majoration de tarifs**

Les prestations sont réputées être réalisées les jours ouvrables de 8h à 20h. Toute prestation nécessitant d'être réalisée en dehors de ces horaires ou les dimanches et jours fériés à la demande du client subira une majoration tarifaire de 30%.

### **5- Escompte**

Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé.

### **6- Pénalités**

En cas de retard de paiement, les pénalités sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire. Elles courent de plein droit le jour suivant la date de règlement portée sur la facture, ou à défaut, le trente et unième jour suivant la date d'exécution de la prestation de service.

### **7- Obligations**

Pour la réalisation des prestations, e-services plus s'engage à apporter le plus grand soin, conformément aux règles de l'art. La présente obligation n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens.

De son côté, le client s'engage à tenir à disposition de e-services plus toute information pouvant être utile à la bonne réalisation de ses prestations. Tout document fourni par le client et ne pouvant être exploité (document manuscrit illisible, document audio inaudible....) entraînera l'annulation du contrat.

### **8- Délais de livraison**

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans garantie. Tout retard raisonnable ne pourra donner lieu au profit du client au versement de dommages et intérêts ou à l'annulation de la commande. La responsabilité de e-services plus ne pourra être engagée si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit au sens de l'article 1148 du code civil.

### **9- Responsabilité**

e-services plus mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui seront confiés par le client pour la réalisation de la prestation. Toutefois, compte tenu des risques de dommages ou de détériorations encourus par ce type de support, il appartiendra au client de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance. Le client convient que l'intervenant, e-services plus, n'encourra aucune responsabilité à raison de toute perte de bénéfices, de trouble commercial, de demande que le client subirait, de demandes ou de réclamations formulées contre le client et émanant d'un tiers quel qu'il soit.

### **10- Confidentialité et propriété des résultats**

Chaque partie s'engage à conserver strictement confidentiels les données ou concepts, informations et documents concernant l'autre partie de quelque nature qu'ils soient (économiques, techniques, commerciaux) auxquels elle pourrait avoir connaissance à l'occasion du présent contrat. e-services plus, toutefois, ne pourrait être tenu responsable d'aucune divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes. De convention expresse, les résultats de la mission seront en la pleine maîtrise du client à compter du paiement intégral de la prestation et le client pourra en disposer comme il l'entend. e-services plus s'interdit de faire état des résultats et de les utiliser de quelque manière, sauf à obtenir préalablement l'autorisation écrite du client.

### **11- Traitement des données à caractère personnel**

Conformément à l'article 40 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de retrait des données le concernant. Le client prendra contact directement avec e-services plus par courrier ou par e-mail pour exercer ce droit.

### **12- Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution d'un contrat conclu avec e-services plus sera de la compétence des tribunaux de Mende.

A ....., Date : .../.../.....

Cachet et signature précédés de la mention manuscrite « Bon pour accord » :